

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 JUIN 2008

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 25 juin 2008 à 23 h 45, à la salle Flore laurentienne située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

SONT PRÉSENTS :

COMMISSAIRES :

Mesdames Lucie Désilets, Suzanne Gagnon Poulin, Michelle Laguë, Nicole Leblanc et Chantale T. Renaud

Messieurs Michel Gervais et Normand Héroux

Formant quorum sous la présidence de madame Lucie Désilets.

COMMISSAIRE REPRÉSENTANT LES PARENTS :

Du primaire: Monsieur Nicolas Léonard
Du secondaire : Monsieur Michel Parent

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Monsieur Denis Roy, directeur général
Me Marylène Drouin, directrice du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
Monsieur Dany Harton, directeur du Service des ressources matérielles
Monsieur Denis Sylvestre, directeur du Service des ressources financières et de l'approvisionnement

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente, madame Lucie Désilets, déclare la séance ouverte.
Il est 23 h 45.

50-CE-2007-2008

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Madame Nicole Leblanc :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. 3.1 Procès-verbal: Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 1^{er} avril 2008
- 3.2 Procès-verbal: Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 mai 2008
4. Questions orales du public
5. Affaires de la Direction générale
6. Affaires du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
- 6.1 Appel d'offres public – assurances
7. Affaires du Service des ressources éducatives
8. Affaires du Service des ressources humaines
9. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire
10. Affaires du Service des ressources financières et de l'approvisionnement
- 10.1 Politique de frais de déplacement et de voyage - révision du taux kilométrique
11. Affaires du Service des ressources matérielles
- 11.1 PCP076/609 École Antoine-Brossard - réfection de la toiture / Bassins A2 et A3
- 11.2 PCP034/578 École Le Déclic - fenestration
- 11.3 PCP034/579 École Le Déclic - réfection des murs extérieurs
- 11.4 PCP013/573 École De Maricourt - fenestration
12. Affaires du Service des technologies de l'information
13. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
14. Autres points
15. Questions orales du public
16. Parole aux commissaires
17. Parole aux commissaires représentant les parents
18. Ajournement ou clôture de la séance

Adoptée à l'unanimité

51-CE-2007-2008

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 1^{ER} AVRIL 2008

IL EST PROPOSÉ par Madame Suzanne Gagnon Poulin que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 1^{er} avril 2008 soit adopté avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

52-CE-2007-2008

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
27 MAI 2008**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Gervais que le procès-verbal de la séance ordinaire du 27 mai 2008 soit adopté avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité

QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

La présidente invite les personnes présentes dans le public à prendre la parole. Aucune personne n'a pris la parole.

53-CE-2007-2008

**RENOUVELLEMENT DE LA COUVERTURE D'ASSURANCE GÉNÉRALE
DE LA COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire Marie-Victorin a procédé à un appel d'offres public concernant sa couverture d'assurance générale;

CONSIDÉRANT que la police d'assurance de la Commission scolaire Marie-Victorin expire le 30 juin 2008;

CONSIDÉRANT qu'un seul courtier d'assurance a soumissionné;

CONSIDÉRANT l'analyse effectuée par le Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications;

IL EST PROPOSÉ par Madame Suzanne Gagnon Poulin :

QUE la Commission scolaire Marie-Victorin retienne les services de courtage d'assurance de Lemieux Ryan & Associés pour la période du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 pour une prime de 198 897 \$ (sans taxes), incluant l'assurance responsabilité complémentaire (« Umbrella ») d'un montant de 10 000 000 \$;

QUE la secrétaire générale soit autorisée à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la couverture d'assurance de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 JUIN 2008

54-CE-2007-2008

**POLITIQUE DE FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE VOYAGE – RÉVISION
DU TAUX KILOMÉTRIQUE**

CONSIDÉRANT que l'indemnité de parcours doit être révisée annuellement conformément à l'article 4.2.2 de la Politique de frais de déplacement et de voyage;

CONSIDÉRANT qu'une analyse comparative des frais de déplacement a été effectuée;

CONSIDÉRANT qu'une consultation a été effectuée auprès des syndicats et associations de la Commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Michelle Laguë :

De modifier l'indemnité de base afin de fixer, à compter du 1^{er} juillet 2008, l'indemnité de parcours de base à 0,47\$/km.

Adoptée à l'unanimité

55-CE-2007-2008

**PCP076/609 - ÉCOLE ANTOINE-BROSSARD - RÉFECTION DE LA
TOITURE / BASSINS A2 ET A3**

CONSIDÉRANT que sept (7) firmes se sont procuré les cahiers de charges;

CONSIDÉRANT que cinq (5) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de madame Monique Bélanger-Burman, architecte;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Gervais :

QUE le contrat pour le projet PCP076/609 - École Antoine-Brossard, Réfection de la toiture / Bassins A2 et A3, soit accordé à la firme «Les toitures Vick & associés inc.» pour un montant total de 202 624,17 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 3 juin 2008 déposé par le Service des ressources matérielles;

QUE le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

56-CE-2007-2008

PCP034/578 - ÉCOLE LE DÉCLIC - FENESTRATION
PCP034/579 - ÉCOLE LE DÉCLIC - RÉFECTION DES MURS
EXTÉRIEURS

CONSIDÉRANT que cinq (5) firmes se sont procuré les cahiers de charges;

CONSIDÉRANT que trois (3) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme de professionnels «Luc Gélinas architecte»;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Nicole Leblanc :

QUE le Comité exécutif recommande au Conseil des commissaires d'entériner, lors de sa séance ordinaire du 26 août 2008, l'octroi du contrat pour les projets PCP034/578 - École Le Déclit, Fenestration, et PCP034/579 - École Le Déclit, Réfection des murs extérieurs, soit accordé à la firme «Céleb Construction ltée» pour un montant total de 785 610,00 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 9 juin 2008 déposé par le Service des ressources matérielles;

QUE le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

57-CE-2007-2008

PCP013/573 - ÉCOLE DE MARICOURT - FENESTRATION

CONSIDÉRANT que sept (7) firmes se sont procuré les cahiers de charges;

CONSIDÉRANT que trois (3) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme de professionnels en architecture «Vincent Leclerc et associés»;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Michelle Laguë :

QUE le contrat pour les projets PCP013/573 - École De Maricourt, Fenestration, soit accordé à la firme «Vitrerie Brunelle inc.» pour un montant total de 120 733,15 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 17 juin 2008 déposé par le Service des ressources matérielles;

QUE le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

AUTRES POINTS

Aucun autre point n'a été abordé.

QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

La présidente invite les personnes présentes dans le public à prendre la parole. Aucune personne n'a pris la parole.

PAROLE AUX COMMISSAIRES

Aucun commissaire n'a pris la parole.

PAROLE AU COMMISSAIRE REPRÉSENTANT LES PARENTS

Aucun commissaire représentant les parents n'a pris la parole.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin le 26 juin 2008 à 00 h 5.

Présidente

Secrétaire générale

